

## INSEP

---

L' Institut National du Sport et de l'Education Physique (INSEP) participe au développement des activités physiques et sportives, à la préservation de l'éthique sportive et soutient les sportifs de haut niveau.

par [Anne-Claire GRISON](#) - | 06.08.2012 |



Niveau de technicité :



## Histoire

---

L' **Institut National du Sport et de l'Education Physique (INSEP)** a été créé le 29 octobre 1975 par fusion de l'Institut National des Sports (INS) et de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique et Sportive (ENSEPS). L'INSEP était alors un Etablissement Public Administratif placé sous la tutelle du Ministère chargé des Sports.

Cet institut a évolué et est devenu le 25 Novembre 2009 un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) nommé l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP).

## Structure

---



L'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) est administré par un Conseil d'Administration de 27 membres, actuellement présidé par Pierre Durand, Champion Olympique en Saut d'Obstacles en 1988.

Un Directeur général, assisté de 2 directeurs généraux adjoints, assure la direction de l'INSEP.

**Deux Conseils** ont été créés suite à l'évolution de 2009 :

- Le Conseil Scientifique, Médical et de Formation (CSMF)
- Le Conseil de la Vie du Sportif et du Stagiaire (CVSS)

## Missions

---

Les **missions** prioritaires de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) sont :

- Participer à la politique nationale de développement des activités physiques et sportives.
- Contribuer à la protection de la santé des sportifs et à la préservation de l'éthique sportive.

Les **activités** de l'Institut s'organisent autour de 6 axes :

- Formation et la préparation des sportifs de haut niveau, en lien avec les fédérations sportives, dans la recherche de l'excellence sportive et de la réussite scolaire.
- Animation du réseau national du sport de haut niveau.
- Formation des acteurs du développement du sport.
- Délivrance de titres propres et des diplômes nationaux pour lesquels l'INSEP est habilité.
- Contribution à la recherche scientifique, médicale et technologique ; la production et la diffusion de connaissances.
- Développement des relations internationales et de la coopération avec des institutions françaises et étrangères.

# Activités

---

## Direction en charge de la coordination des Politiques Sportives (DPS)

La DPS accompagne les acteurs du sport français dans leur quête de l'excellence. Son rôle est ainsi de les aider à relever les défis du sport de haut niveau sur la scène internationale.

La DPS est structurée à travers 3 services :

- La Mission Expertise (MEX).
- La Mission Accompagnement des projets des fédérations et de leur encadrement (MAP).
- La Mission Sport de Haut Niveau (MSHN).

### La Mission du Sport de Haut Niveau regroupe 6 services :

- Suivi des Pôles, des conditions d'entraînement et de l'encadrement éducatif des Sportifs de Haut Niveau (SSP-SHN).
- Service de la Formation et de l'Accès à l'Emploi (SFAE).
- Service Médical (SM).
- Institut de Recherche Biomédicale et d'Epidémiologie du Sport (IRMES).
- Service Formation des Cadres Supérieurs du Sport (SFC2S).
- Service Recherche (SR).

## Service Information et Documentation

A travers son service Information et Documentation, l'INSEP met à disposition du public des collections d'ouvrages, de périodiques, de films et d'images. L'INSEP produit également des documents écrits et audiovisuels qui sont commercialisés.

## Pour en savoir plus

---



Consultez [le site Internet de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance.](#)

---

## En savoir plus sur nos auteurs

---

- **Anne-Claire GRISON** Ifce
-



Pour retrouver ce document: [www.equippedia.ifce.fr](http://www.equippedia.ifce.fr)  
Date d'édition: 22 08 2019